

# RÉCAPITULATIF DE LA DÉCLARATION DE L'INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES POUR L'ANNÉE 2024 AU TITRE DES DONNÉES 2023



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL  
DE LA SANTÉ  
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Déclaration du 28/02/2024 pour le Siren 478339617 et l'année 2023



## **Informations calcul et période de référence**

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés	2023
Date de fin de la période de référence	31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs	54

## **Niveau de résultat global**

Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	<b><u>84</u></b>

## **Publication des résultats obtenus**

Date de publication	01/03/2024
Site Internet de publication	<a href="https://iello.fr/">https://iello.fr/</a>

## **Indicateur relatif à l'écart de rémunération**

Modalité de calcul	Résultat final en %	Par catégorie socio-professionnelle 5.4
Population envers laquelle l'écart est favorable		Femmes
Nombre de points obtenus		<u>34</u> /40

## **Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles**

Résultat final en %		<u>27.8</u>
Résultat final en nombre équivalent de salariés		5
Population envers laquelle l'écart est favorable		Femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage		0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés		25
Nombre de points obtenus à l'indicateur		<u>25</u> /35

## **Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité**

Résultat final en %		100
Nombre de points obtenus		<u>15</u> /15

## **Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations**

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	5
Sexe des salariés sur-représentés	Égalité
Nombre de points obtenus	<b><u>10</u></b> /10

## **Objectifs de progression**

Objectif Indicateur écart de rémunération	À définir
Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles	À définir
Date de publication des objectifs	À définir